

SCI TARNOK

KONRAT Bruno

4 rue Pierre Le Loyer

49430 HUILLE

le 27 mai 2023

Objet : révision annuelle du montant du loyer, demande de justificatif d'assurance et d'entretien du chauffe-eau.

Monsieur,

Je vous informe de la révision annuelle du loyer de votre logement dont le bail a été signé le 11 juin 2011.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 17-1 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 et à votre contrat de location, la révision de votre loyer intervient chaque année à la date anniversaire de votre bail. Elle est calculée en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers (IRL) du 1^{er} trimestre.

Par conséquent, à compter du mois de juin 2024, le montant de votre loyer s'élèvera à **619,96 €** (six cent dix-neuf Euros et quatre-vingt-seize centimes), hors charges.

Le nouveau montant de votre loyer a été calculé selon la formule suivante :

599 Euros (loyer actuel) x 143,46 (IRL du 1^{er} trimestre 2024)

138,61 (IRL du 1^{er} trimestre 2023)

Par ailleurs, j'observe à ce jour que vous n'avez pas réglé une partie du loyer du mois de mai 2024, au-delà des 281€ versés par la CAF le 5 mai dernier. Je vous laisse faire le nécessaire d'ici le 31 mai puisque vous ne m'avez informé d'aucune difficulté particulière pour le règlement dudit loyer.

Enfin, je vous rappelle que vous êtes légalement tenu de vous assurer contre les risques locatifs dont vous devez répondre en votre qualité de locataire, conformément aux dispositions de l'article 7 g de la loi du 6 juillet 1989 et d'entretenir le chauffe-eau, conformément aux dispositions de l'article 7 d de la même loi. Je vous laisse me fournir les documents par retour de mail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.